

SAISON 2022-2023

ALLOCATION ÉLÈVES FILIÈRE PROFESSIONNELLE OU ÉTUDIANTS POST BAC

Pour les élèves en filière professionnelle ou étudiant Post Bac âgés de moins de 26 ans // Montant de l'aide annuelle : 200 €

Dépôt des dossiers du 5 septembre au 21 octobre 2022

A retourner par courrier : CCAS 6 rue Piver.

Ou à déposer à l'espace Marianne aux horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h // jeudi de 13h30 à 17h. Tout dossier non complet se sera pas instruit.

POST BAC

FILIERE PROFESSIONNELLE

Date de dépôt du dossier :

BENEFICIAIRE :	PARENT (s) OU TUTEUR (s) LEGAL :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Adresse :	Téléphone :
Téléphone :	Nom :
Etablissement fréquenté :	Prénom :
Niveau d'étude :	Adresse :
	Téléphone :

Situation : Domicile familial Locataire Hébergé

Règlement : Au bénéficiaire Au parent ou tuteur

PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile récent - quittance de loyer ou énergie
- Carte de quotient familial 2022/2023
- Copie d'avis imposition ou de non imposition 2021
- Justificatif des 3 derniers mois de ressources
- Copie de la carte étudiant 2022/2023
- RIB du bénéficiaire ou du parent / tuteur si le bénéficiaire n'est pas titulaire d'un compte bancaire

Fait à Juvisy-sur-Orge, le

Signature :

MODALITÉ DE CALCUL

Revenus mensuels + prestations familiales

Nombre de personnes au foyer

QF	TRANCHES EN EUROS
QF 1A	inférieurs à 230 €
QF 1B	de 230,01 € à 288 €
QF 2	de 288,01 € à 360 €
QF 3	de 360,01 € à 450 €
QF 4	de 450,01 € à 563 €